

# **ASSOCIATION 1901 TIMOTHEE ACCUEIL ET JEUNESSE**

**1654 CHEMIN DE RECOULIN**

**30140 ANDUZE**

SIREN : 311 087 803

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2019

A l'Assemblée Générale de l'association TIMOTHEE ACCUEIL ET JEUNESSE,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association TIMOTHEE ACCUEIL ET JEUNESSE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 02 Octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « divers » de l'annexe des comptes annuels concernant les dons perçus et comptabilisés en dons perçus d'avance.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 02 Octobre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

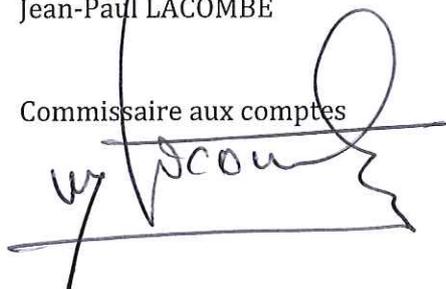
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à SAINT JEAN DE VEDAS,  
Le 09 Novembre 2020

**AUDIT ASSOCIES MEDITERRANEE**, représenté par  
Jean-Paul LACOMBE

Commissaire aux comptes



**ANNEXE AU RAPPORT :**  
**DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	52 786	387	52 399	52 626	227	0.43
	Constructions	2 865 583	1 979 163	886 420	589 033	297 387	50.49
	Installations techniques Matériel et outillage	208 175	145 875	62 299	63 056	757	1.20
	Autres immobilisations corporelles	451 906	213 562	238 344	202 672	35 672	17.60
	Immobilisations en cours	12 843		12 843	57 930	45 087	77.83
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	4 892		4 892	5 302	410	7.73	
<b>Total I</b>	<b>3 596 185</b>	<b>2 338 987</b>	<b>1 257 198</b>	<b>970 619</b>	<b>286 578</b>	<b>29.53</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	4 750		4 750	6 457	1 707	26.44
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 200	7 200	100.00
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	980		980		980	
	Autres créances	27 785		27 785	19 512	8 273	42.40
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	487 800		487 800	535 701	47 901	8.94	
Charges constatées d'avance (3)	18 553		18 553	20 053	1 500	7.48	
<b>Total III</b>	<b>539 867</b>		<b>539 867</b>	<b>588 923</b>	<b>49 056</b>	<b>8.33</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 136 052</b>	<b>2 338 987</b>	<b>1 797 064</b>	<b>1 559 542</b>	<b>237 523</b>	<b>15.23</b>	

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 294 363		956 308		338 055	35.35
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	139 145		3 155		135 990	NS
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	1 433 509		959 463		474 045	49.41	
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	226		191		35	18.13
	Emprunts et dettes financières divers	58 462		65 134		6 672	10.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 879		88 088		27 208	30.89
	Dettes fiscales et sociales	56 978		69 401		12 423	17.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	9 943				9 943	
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	177 068		377 265		200 197	53.07
	<b>Total IV</b>	363 556		600 078		236 523	39.42
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 797 064		1 559 542		237 523	15.23

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

186 488

222 814

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	420 112		458 557		38 445	8.38
Production stockée						
Production immobilisée	52 152		21 343		30 809	144.36
Subventions d'exploitation	2 406				2 406	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 931		21 948		16 016	72.97
Collectes						
Cotisations						
Autres produits						
<b>Total I</b>	<b>480 602</b>		<b>501 847</b>		<b>21 245</b>	<b>4.23</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 318		1 688		630	37.33
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	1 707		4		1 712	NS
Autres achats et charges externes	802 758		780 647		22 111	2.83
Impôts, taxes et versements assimilés	44 217		49 125		4 909	9.99
Salaires et traitements	361 180		350 108		11 072	3.16
Charges sociales	30 339		56 197		25 858	46.01
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	121 312		117 693		3 619	3.08
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	67 540		50 717		16 824	33.17
<b>Total II</b>	<b>1 431 373</b>		<b>1 406 171</b>		<b>25 202</b>	<b>1.79</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>950 771</b>		<b>904 324</b>		<b>46 447</b>	<b>5.14</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	272		457		186	40.58
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	272		457		186	40.58
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	528		345		183	52.98
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	528		345		183	52.98
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	256		112		368	328.12
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	951 027		904 212		46 816	5.18
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 082 875		935 798		147 077	15.72
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 356		10 865		12 491	114.96
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	1 106 231		946 664		159 568	16.86
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 617		30 002		21 385	71.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 353		3 917		2 564	65.45
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	9 970		33 919		23 949	70.61
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	1 096 261		912 745		183 517	20.11
Impôts sur les bénéfices (IX)	6 089		5 378		711	13.22
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 587 105		1 448 968		138 137	9.53
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	1 447 960		1 445 813		2 147	0.15
<b>Solde intermédiaire</b>	139 145		3 155		135 990	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	139 145		3 155		135 990	NS

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Divers

Les dons et libéralités reçus par l'association au titre de l'exercice 2019 se sont élevées à 1 073 123 euros.

Sur l'exercice 2019, 95 650 euros de dons perçus ont été comptabilisés en produits constatés d'avance par le crédit du compte 48710000 "PCA Réserve travaux".

Cette réserve, qui s'élevait à 377 264.56€ au 31/12/2018, a ainsi été portée à 472 914.56€.

Sur le même exercice 2019, la réserve travaux a été consommée pour 295 847 euros.

Le solde résiduel de la réserve travaux, portée au crédit du compte 48710000 "PCA Réserve travaux", s'élève en conséquence à 177 067.56 euros au 31/12/2019.



#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

##### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	52 786		
Constructions sur sol propre	721 779		5 471
Constructions sur sol d'autrui	1 781 199		357 133
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	193 574		14 600
Matériel de transport	160 447		50 403
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	89 228		5 706
Emballages récupérables et divers	140 368		20 556
Immobilisations corporelles en cours	57 930		9 595
TOTAL	3 197 311		463 464
Prêts, autres immobilisations financières	5 302		
TOTAL	5 302		
TOTAL GENERAL	3 202 612		463 464

#### Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			52 786	52 786
Constructions sur sol propre			727 250	727 250
Constructions sur sol d'autrui			2 138 333	2 138 333
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			208 175	208 175
Matériel de transport		14 800	196 050	196 050
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			94 933	94 933
Emballages récupérables et divers			160 923	160 923
Immobilisations corporelles en cours	54 682		12 843	12 843
<b>TOTAL</b>	<b>54 682</b>	<b>14 800</b>	<b>3 591 293</b>	<b>3 591 293</b>
Prêts, autres immobilisations financières		410	4 892	4 892
<b>TOTAL</b>		<b>410</b>	<b>4 892</b>	<b>4 892</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 682</b>	<b>15 210</b>	<b>3 596 185</b>	<b>3 596 185</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	159	227		387
Constructions sur sol propre	573 259	16 592		589 851
Constructions sur sol d'autrui	1 192 258	35 238		1 227 496
Installations générales agencements aménagements constr.	148 428	13 387		161 815
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	130 518	15 357		145 875
Matériel de transport	99 316	27 907	14 468	112 754
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 313	4 266		69 579
Emballages récupérables et divers	22 742	8 488		31 230
<b>TOTAL</b>	<b>2 231 993</b>	<b>121 462</b>	<b>14 468</b>	<b>2 338 987</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 231 993</b>	<b>121 462</b>	<b>14 468</b>	<b>2 338 987</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	227				
Constructions sur sol propre	16 592				
Constructions sur sol d'autrui	35 238				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	13 387				
Instal.techniques matériel outillage indus.	15 357				
Matériel de transport	27 907				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 266				
Emballages récupérables et divers	8 488				
<b>TOTAL</b>	<b>121 462</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 462</b>				

### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	899 701	3 155	295 847		1 198 703
Réserves :					
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 155		139 145	-3 155	139 145
Autres fonds associatifs (legs)	56 607		39 053		95 660
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>959 463</b>	<b>3 155</b>	<b>474 045</b>	<b>-3 155</b>	<b>1 433 508</b>

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 892	4 892	
Autres créances clients	980	980	
Débiteurs divers	27 785	27 785	
Charges constatées d'avance	18 553	18 553	
<b>TOTAL</b>	<b>52 210</b>	<b>52 210</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	226	226		
Emprunts et dettes financières divers	58 462	6 729	34 517	17 216
Fournisseurs et comptes rattachés	60 879	60 879		
Personnel et comptes rattachés	32 691	32 691		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 075	16 075		
Impôts sur les bénéfiques	6 089	6 089		
Autres impôts taxes et assimilés	2 123	2 123		
Autres dettes	9 943	9 943		
Produits constatés d'avance	177 068	177 068		
<b>TOTAL</b>	<b>363 556</b>	<b>311 823</b>	<b>34 517</b>	<b>17 216</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	213			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 885			

**Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 021
Dettes fiscales et sociales	35 233
Total	50 480

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 553
Total	18 553
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	177 068
Total	177 068

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Employés	20
Total	20

#### Valorisation des contributions volontaires

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, une information qualitative est donnée sur les contributions volontaires, l'entité ayant rencontré des difficultés pour les évaluer.

L'association bénéficie de l'engagement de bénévoles de membres et sympathisants.

Ces contributions sont essentielles au bon fonctionnement de l'association.

Leur suivi et valorisation ne peuvent être établis avec fiabilité compte tenu de l'organisation interne de l'association.

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3960 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3960 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

Engagements donnés

L'emprunt contracté pour l'acquisition de la maison de Say en 2018 a nécessité le recours à un privilège de prêteur de deniers, d'une durée de 132 mois à compter de la date de réalisation de l'opération, pour un montant de 65 000 euros.

Engagements reçus

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 13 667.26 euros.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- les salaires de fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière (méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté)
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière
- le départ volontaire ou l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite
- le taux de rotation du personnel
- le taux moyen d'augmentation des salaires
- le taux d'actualisation retenu (0.95%)
- le taux moyen des charges sociales (16%)



**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dons et libéralités	1 073 123	7713XXXX
- Commissions distributeur de boissons	524	77184010
- Commissions Le Cèdre	8 494	77184011
- Indemnités d'assurance	734	77188010
- P.C.E.A.C. corporels	2 000	77520000
- P.C.E.A.C. financiers	570	77560000
- Divers	142	77880000
- Divers Riffray	113	77880051
- Rétrocessions	20 531	77881010
<b>Total</b>	<b>1 106 231</b>	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	206	67120010
- Libéralités	8 411	67130000
- V.C.E.A. corporelles	332	67520000
- V.C.E.A. financiers	410	67560020
- Divers	396	67800000
- Divers Riffray	215	67880051

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Total

9 970

